



MAIRIE DE PERREUX

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE PERREUX

Séance du 7 décembre 2023

<b>NOMBRE DE MEMBRES</b>	
CONSEILLERS EN EXERCICE	19
PRESENTS	15
VOTANTS	19
<b>DATE DE CONVOCATION</b>	
30 novembre 2023	
<b>DATE D’AFFICHAGE</b> 15 DEC. 2023	
Codification : 8.8	
Acte rendu exécutoire après dépôt en Sous-préfecture de Roanne le	
et publication du	
Le Maire, Jean-Yves BOIRE	

L'an deux mille vingt-trois, le sept décembre le Conseil Municipal, dûment convoqué le trente novembre deux mille vingt-trois s'est réuni en séance ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Jean-Yves BOIRE, Maire.

**Etaient présents :** Jean-Yves BOIRE, Fabienne STALARS, Patrick DUCROS, Christine VALADE, Chantal SAVARINO, Jacky BRAT, Christian LAREURE, André ALEX, Didier DUPIN, Marcel DUMAS, Sylvie RENARD, Sylvain GIRARDIN, Patrick PORNET, Roseline TRAMBOUZE et Isabelle ROUVIDAN.

**Absents excusés avec pouvoir :**

Bernard PLACE donne pouvoir à Fabienne STALARS  
Katy VAZQUEZ DUDEK donne pouvoir à Isabelle ROUVIDAN  
Patricia PERRET donne pouvoir à  
Lucie ROCH donne pouvoir à Didier DUPIN

**Secrétaire élu pour la durée de la séance :** Fabienne STALARS

**OBJET : 2023-056 : Rapport d'activité 2022 de Roannaise de l'Eau sur le prix et la qualité des services publics d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif**

Monsieur le Maire explique que le Conseil Municipal est appelé à prendre acte des rapports d'activité 2022 du syndicat Roannaise de l'Eau sur le prix et la qualité des services publics d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif, conformément au dernier alinéa de l'article L 2224-5 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Il présente à l'assemblée ce rapport et informe qu'il est à la disposition des élus et des administrés en mairie.

Conformément à la disposition précitée et oui cet exposé, le Conseil Municipal **prend acte** de la communication par le Maire de ce rapport.

Ainsi fait et délibéré,  
Ont signé au registre Monsieur le Maire et Le Secrétaire de séance,  
Copie certifiée conforme,

**A PERREUX, le 14 décembre 2023**

Le Maire,

Jean-Yves BOIRE

Le secrétaire de séance

Fabienne STALARS

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214201709-20231207-2023-056-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 14/12/2023